

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Point ministériel Coronavirus 3 avril 2020.

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence est effectué deux fois par semaine entre les autorités ministérielles de Bercy (Gérald Darmanin, Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

En introduction, Olivier Dussopt a apporté les précisions suivantes :

- Les agents travaillant sur le terrain seront indemnisés en frais de mission pour leurs repas. Le décret a été pris.
- Le fait d'être en curatelle d'une personne fragile n'ouvre pas droit à ASA.
- Réserve citoyenne, activités bénévoles pour les agents qui le souhaitent : seulement sur congés
- Mise à disposition d'une autre administration pour aider à certaines missions : seulement dans le cadre d'une convention entre administrations concernées.
- Concours : un nouveau calendrier se met en place. Chaque direction s'organise.

Voici quelles ont été les principales demandes portées par les fédérations syndicales :

- Définition des activités essentielles de chaque direction : à réaliser en concertation avec les OS
- Quel calendrier d'acheminement du matériel de protection vers les agents ?
- Outre-mer : demande de vigilance sur ces zones
- Contrôle des prix : renforcer les effectifs DGCCRF
- Demande de reconnaissance du COVID-19 comme maladie du travail et accidents professionnels
- Problème du recensement des agents de la DGCCRF (pas de chiffres connus)
- Demande de recensement exhaustif des PCA et communication aux OS
- Demande de pose de plexiglas pour l'accueil du public dans les bâtiments administratifs
- Les entrées et sorties de quatorzaines posent problème : manque de cadrage uniforme
- Reconnaissance pour les agents travaillant en présentiel : quelle indemnité ? défiscalisée ?
- Pour les agents sur le terrain, quid des frais de transport ?
- Un remboursement des titres de transport en commun sur les périodes de crise (pas seulement Navigo) est-il prévu ?
- Jour de carence et prise en charge des frais de repas : demande de rétroactivité au début de la crise
- Commencer à penser au risque sanitaire au moment du déconfinement, notamment pour les agents en contact avec le public
- Demande de plan de continuité sanitaire (problème du nettoyage des locaux)

Les réponses du Ministre, du Secrétaire d'Etat et de la SG de Bercy ont été partielles et n'ont pas balayé l'ensemble des sujets.

Gérald Darmanin :

- Campagne Impôt sur le Revenu : décalage du début d'ouverture de la campagne du 9 au 20 avril. Toutes les questions d'organisation interne doivent être traitées entre la DGFIP et ses OS.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

Olivier Dussopt :

- Frais de repas : le décret sur les frais de repas s'appliquera à compter du 16 mars.
- Pas d'effet rétroactif du jour de carence avant le 24 mars (rappel).
- Il est réaffirmé que les ASA ne généreront pas de jour de RTT. Souci de convergence avec le privé où les jours de chômage technique ne sont rémunérés qu'à 84%.
- Il n'est pas recommandé de coupler télétravail – garde d'enfant. Mais : pas de rigorisme, car normalement les ASA pour garde d'enfant devraient s'arrêter pendant les périodes de vacances scolaires.
- Reconnaissance du COVID-19 comme maladie professionnelle dans le cadre d'une présomption d'imputabilité au service : on travaille sur des pistes.
- Mise en quatorzaine : à ce jour : seulement pour les agents ayant eu un contact étroit et prolongé avec un collègue testé positivement. Nous n'excluons pas que la doctrine évolue dans le futur.
- Agents ayant épuisé leurs droits de demi-traitement : tant que le comité médical ne s'est pas réuni, pas d'arrêt de la rémunération.
- Reconnaissance et prime spéciale pour les agents sur le terrain : en cours d'arbitrage. Cela sera rendu public dès que possible.

SG Bercy :

- Equipements de personnels en masques : 4,25 millions ont été commandés en Chine. Ces masques arrivent en deux lots. 160 000 déjà arrivés. Prochain arrivage au 13 avril. On espère ne pas être victime d'un coup de Trafalgar de américains. 25% des masques sont prévus pour nos besoins propres (MEF). Le reste : Education Nationale, Justice, pénitencier. Des moyens de production nationale sont activés, avec notre industrie textile. Montée en puissance progressive prévue.
- Nettoyage et désinfection des locaux : on y est attentif.

CFTC-Douanes :

Sur un autre ton.